

L'ANNÉE DIPLOMATIQUE MAURITANIENNE

Ursel CLAUSEN*

Le conflit du Sahara Occidental, presque aussi vieux que la Mauritanie elle-même, continue de préoccuper le gouvernement qui appuie les efforts des Nations Unies d'y trouver une solution. En été, la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental) ouvre des bureaux à Nouadhibou et Zouérate pour « identifier » le corps électoral potentiel. Elle convoque 18 482 Sahraouis qui se sont installés dans cette région (*AH*, 11-6-1998). Mais le référendum d'autodétermination (« Indépendance ou intégration au Maroc ? »), initialement prévu pour 1992 et cette fois fixé au 7 décembre, est encore reporté au cours de l'année. En collaboration avec la MINURSO, les bureaux du HCR à Nouadhibou et Zouérate terminent néanmoins l'enregistrement de ces personnes en vue de leur rapatriement avant de fermer leurs portes fin novembre (*LT*, 10-12-1998). Partie « intéressée » comme l'Algérie, la Mauritanie est étroitement associée aux négociations de règlement¹. Ainsi, le président Taya reçoit pendant l'année plusieurs envoyés des Nations Unies, et, le 7 novembre, le secrétaire général Kofi Annan en personne qui commence une tournée dans la région. À la demande des États-Unis, Annan s'investit beaucoup pour débloquer le processus de paix. La Mauritanie, professant une « neutralité active » dans ce conflit, craint que la région frontalière (qui abrite les mines de fer, le chemin de fer et le port minéralier et de pêche de Nouadhibou) ne redevienne le théâtre de confrontations militaires entre le Maroc et le Front Polisario. En plus, si des milliers de Sahraouis, décidaient de ne pas quitter la Mauritanie au cas où le conflit se terminait au détriment du Front Polisario, cela pourrait gravement déranger le fragile équilibre ethnique de la Mauritanie².

Tant que ce conflit bloque le fonctionnement de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), les pays membres sont réduits à développer leurs relations bilatérales. Pour la Mauritanie, cela fonctionne le mieux avec l'Algérie (visite du ministre algérien de l'Intérieur en mai, 4^e session du comité de suivi en octobre à Nouakchott) et surtout la Tunisie, pays ami et partenaire de longue date (7^e session de la grande commission mixte présidée par les Premiers ministres à Tunis, du 27 au 28 août, signature de plusieurs accords de coopération).

* Collaboratrice libre à Deutsches Orient-Institut, Hamburg.

1. C'est le colonel Ould Minnih, décédé en octobre, qui était spécialement chargé du dossier. La Mauritanie entretient depuis 1984 des relations diplomatiques avec la RASD.

2. Voir l'éditorial de M. F. Ould Oumère in *LT*, 25-11-1998 : « (...) Depuis que les Américains se sont saisis du dossier (à travers les Nations Unies), on sait qu'une Pax Americana nécessairement complexe et frustrante pour chacune des parties sera imposée. (...) l'impact de la résolution de ce conflit sur la Mauritanie sera fonction de sa présence et de son implication dans les négociations non seulement en cours, mais aussi et surtout de la manière dont elle se sera préparée à toutes les éventualités. Les éléments fondamentaux de cette préparation restent la pacification de notre scène nationale, la redynamisation de notre diplomatie et le renforcement de nos forces armées. »

Cela fonctionne moins bien avec le Maroc, directement impliqué dans le conflit du Sahara Occidental. En Mauritanie on relève qu'aucun ministre marocain ne s'est rendu chez eux depuis trois ans (*JA*, 21 au 27-7-1998). Au Maroc on relève que le gouvernement mauritanien s'oppose aux efforts entrepris par Rabat de faire expulser la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) de l'OUA, lors du 34^e sommet de l'organisation qui se tient à Ouagadougou du 8 au 10 juin, efforts qui échouent. On n'apprécie pas que la Mauritanie accepte les propositions de compromis que Kofi Annan fait soumettre en octobre aux différentes parties concernées et intéressées (et que le Front Polisario et l'Algérie acceptent également). Mais à la fin de l'année, les relations commencent à se réchauffer. La compagnie Royal Air Maroc met en service une ligne aérienne entre Nouakchott et al-Ayoun, capitale du Sahara Occidental (deux vols par semaine à partir du 16 novembre)³, et le 24 novembre, le nouveau ministre des Affaires étrangères, Ahmed Ould Sidi Ahmed, est reçu par le roi Hassan II (*AH*, 26-11-1998) : Rabat annule l'intégralité de la dette mauritanienne envers le Maroc (près de 49 millions de dollars) (*LT*, 25-11-1998 ; *LC*, 7-12-1998). L'ambassadeur marocain Abderahman Benomar qui a reçu ses lettres de créance en juin, connaît d'ailleurs bien la Mauritanie puisqu'il a représenté son pays à Nouakchott de 1987 à 1992 (*EH*, 24-6-1998).

Le cas de la Libye est particulier. Dans le passé, la Mauritanie a souvent reproché à ce pays de s'immiscer dans ses affaires intérieures, voir de vouloir la déstabiliser, soit par une critique démesurée de la politique mauritanienne à l'égard d'Israël, soit par l'établissement de relations étroites avec l'opposition mauritanienne, notamment nassérienne, qui milite, elle aussi, contre la normalisation des rapports avec Israël. Au début de l'année, une certaine détente est perceptible. Suite à la visite d'un émissaire du colonel Qaddafi à Nouakchott, fin 1997, la commission mixte se réunit à Tripoli pour la treizième fois (accords de coopération dans les domaines économique et social) (*Monitor-Dienst*, Deutsche Welle, Köln, 21-4-1998). Mais quand le ministre mauritanien se rend en Israël et notamment à Jérusalem fin octobre, les autorités libyennes rappellent leur ambassadeur (ce qu'ils ont déjà fait en 1995), réduisent leur présence diplomatique au minimum et ferment leur école à Nouakchott (*LT*, 25-11-1998).

Comme la Tunisie et le Maroc, la Mauritanie a noué des relations officielles avec Israël fin 1995, par l'entremise de l'Espagne. Les intérêts mauritaniens et israéliens ont d'abord été représentés par les ambassades espagnoles à Tel-Aviv et Nouakchott. En 1997, les bureaux d'intérêts sont devenus autonomes et ont quitté les locaux des ambassades espagnoles (*LC*, 8-11-1998). Le 28 octobre, Cheikh El Afia Ould Mohamed Khouna, alors ministre des Affaires étrangères, part pour Israël, Gaza et la Jordanie. C'est la première visite d'un homme politique arabe après la signature, le 23, des accords de Wye Plantation (tentative de débloquer le processus de paix que

3. Aux yeux de l'UFD/EN de Ould Maouloud, la Mauritanie n'aurait pas dû admettre cela, à cause de sa position neutre.

le gouvernement israélien entrave). À Jérusalem, il rencontre le Premier ministre israélien Netanyahu et, sans s'être coordonné avec la Ligue Arabe, lui exprime le soutien mauritanien à ces accords. Netanyahu de son côté se dit prêt à établir des relations de coopération économique avec la Mauritanie et annonce le financement par Israël de plusieurs projets, dont un laboratoire de recherche agricole (LC, 8-11-1998; MT, 20-11-1998).

Cette visite est critiquée par certains pays arabes, la Libye, mais aussi l'Égypte et la Syrie (SWB, 2-11-1998) et surtout en Mauritanie (voir la Chronique politique), et cela non seulement à cause de l'accord (officiellement démenti) sur l'accueil, par la Mauritanie, des déchets nucléaires israéliens. L'avis du Front des Partis d'Opposition qui rappelle « que toute normalisation avec l'État d'Israël ne devrait intervenir que comme couronnement du processus de paix » est probablement partagé par une partie de l'opinion publique, traditionnellement acquise à la cause palestinienne. Pour LT cette visite « est, pour le moins qu'on puisse dire, une grosse maladresse. La Mauritanie soutient le processus de paix. Personne ne peut le lui reprocher (...) ». Mais elle « se devait de respecter la position des autres États arabes (...). Et d'attendre. Elle se devait d'attendre que le gouvernement israélien, que son Parlement, entérinent l'accord de paix. Que les Palestiniens soient sûrs que les concessions douloureuses qu'ils ont faites n'ont pas été vaines (...) » (10-11-1998). Pourquoi donc ce voyage ? À un moment où il a particulièrement besoin de la bienveillance des institutions financières internationales, le gouvernement veut probablement souligner sa position pro-occidentale, voire pro-américaine, et faire oublier qu'il n'a pas assez vite condamné l'invasion du Koweït par l'Irak⁴.

Alors que le gouvernement a pris ses distances à l'égard de l'Irak, plus particulièrement depuis 1995 quand il a déclaré l'ambassadeur irakien persona non grata, une partie de la population arabophone et plusieurs partis politiques continuent à se solidariser avec le peuple irakien. Il y a, par exemple, une initiative populaire mauritanienne pour la levée de l'embargo contre l'Irak qui publie de temps en temps des communiqués. Au moment du rebondissement de la crise irakienne, en février, le parti ba'athiste At-Tali'a⁵ organise une journée de solidarité avec le peuple irakien. La marche de soutien qu'il souhaite organiser à Nouakchott, avec l'*Alliance Populaire Progressiste* nassérienne, n'est toutefois pas autorisée. Lorsque, le 17 décembre au petit matin, les raids américains et britanniques contre l'Irak finissent par reprendre, des étudiants mauritaniens manifestent dans les rues de la capitale (également contre l'arrestation de Ould Daddah et deux de ses compagnons de lutte; il y a des blessés et des arrestations), des partis tant de l'opposition que de la majorité présidentielle (UFD/EN et RDU) déclarent

4. Voir Moussa Ould Hamed : Le chemin de Washington passe par Jerusalem, LC, 8-11-1998, qui conclut : « (...) même si le problème du Proche Orient continue d'animer les discussions dans les salons de Nouakchott, il ne constitue plus une préoccupation majeure pour l'opinion publique nationale. Face à la crise généralisée, les gens sont plutôt prêts à fermer les yeux sur tout ce qui peut apporter un aide financière au pays ».

5. Seul parti à dénoncer non seulement le voyage du ministre des Affaires étrangères, mais les accords mêmes signés à Wye Plantation.

leur indignation en des termes plus ou moins virulents et l'Ordre National des Avocats observe une journée d'arrêt de travail (le 19) en signe de protestation.

Du 11 au 12 juin, l'Émir du Qatar visite la Mauritanie (relations bilatérales, préparation d'un sommet islamique au Qatar), et du 25 au 27 juin, Nouakchott abrite la 8^e réunion de l'Union des Parlementaires Arabes (consolidation des rangs).

Afrique sub-saharienne

Il est vrai que les relations avec le Sénégal restent très sensibles comme le montre l'affaire Ould Sidi Abdallah (voir la *Chronique politique*). Mais dans les deux pays les chefs d'État jouent l'apaisement. Lors du conseil des ministres et du 12^e sommet de l'OMVS qui se tient à Bamako, du 24 au 25 avril, ils mettent fin à leurs dissensions, grâce aussi à la médiation du président malien Alpha Oumar Konaré qui visite la Mauritanie du 20 au 21 mars⁶. Ces dissensions sont nées de la question de la restructuration du Haut commissariat et du projet sénégalais de revalorisation des vallées fossiles. Le président Diouf déclare que le Sénégal n'imposera pas à ses partenaires la revitalisation de ces vallées, trois (deux ?) des six cadres mauritaniens licenciés sont repris, et la Mauritanie garde une direction au sein du Haut commissariat (*LT*, 4-3-1998 et 30-4-1998; *MT*, 24-4-1998). Lorsque le sociologue mauritanien président de l'association mauritanienne des droits de l'homme, Cheikh Saad Bouh Kamara (voir la *Chronique politique*) séjourne au Sénégal pour participer à un séminaire, les autorités sénégalaises s'empressent de l'interpeller à deux reprises avant de l'expulser le 4 avril. Comme presque chaque année, il y a des incidents susceptibles de dégénérer en conflits majeurs. Cette fois une vendetta entre malfaiteurs mauritaniens et villageois sénégalais fait plusieurs morts en avril, dans la région de Kidira au Sénégal. Quelques semaines après, le chef de la bande est arrêté en Mauritanie avec la collaboration de la sécurité sénégalaise (El Mourabit, Nouakchott, 13 au 19 juin 1998). Le Mali participe, lui aussi, à la lutte contre ce banditisme transfrontalier qui est né après la crise de 1989 entre la Mauritanie et le Sénégal (rencontre des ministres de l'Intérieur à Nouakchott, le 4 mai).

Les trois pays membres de l'OMVS sont aussi les premiers concernés par un exercice militaire interafricain (« Guidimakha 98 ») qui se déroule dans la région frontalière, du 20 février au premier mars. Cette manœuvre, patronnée et financée par la France (et, dans une moindre mesure, par les États-Unis et la Grande Bretagne) vise à renforcer « les capacités africaines de maintien de la paix » sous l'égide de l'ONU et l'OUA. 3 700 hommes, 30 aéronefs et 700 véhicules sont mobilisés. Le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée et la Guinée-Bissau ont envoyé des observateurs (*LM*, 3-3-1998; *JA*, 10 au 16 mars 1998).

6. Une convention signée le 1^{er} avril par la Mauritanie et la Banque Islamique de Développement permettra le financement de la route reliant Aioun à Nioro au Mali.

En juin, entre 3 000 et 5 000 boutiquiers maures doivent être rapatriés de Guinée-Bissau, lors de la rébellion du général Mané (*JA*, 21 au 27 juillet 1998)⁷. Victimes de rébellions et de guerres civiles dans leurs pays hôtes, les petits commerçants maures, très nombreux en Afrique francophone, ont été pillés aussi en 1993 à Kinshasa et en 1997 à Brazzaville. Quelques 4 000 Mauritaniens vivent dans cette ville où les affrontements internes reprennent à la fin de l'année. Contrairement à 1997, il n'y a pas de rapatriement officiel. On dénombre 12 morts et une centaine de disparus (*LT*, 13-1-1999)⁸.

Parmi les contacts bilatéraux au plus haut niveau avec les pays de la région il faut citer la visite du président Taya au Ghana (du 3 au 5 août), dans le cadre des consultations périodiques, et le séjour du président gambien, Yahyah Jammeh, en Mauritanie, le 10 août (situation en Guinée-Bissau). Du 1^{er} au 3 octobre, le président Charles Taylor du Libéria visite la Mauritanie (décision de créer une commission mixte).

Europe

La France reste une puissance amie bienveillante. C'est le premier pourvoyeur d'aide et le premier partenaire économique. Les relations bilatérales sont qualifiées d'« excellentes » par le président Taya et « sans nuages » par l'Élysée (*MT*, 6-3-1998, 25-9-1998). Depuis 1993, le chef d'État mauritanien se rend régulièrement en France, en visite privée ou officielle. Pendant ses deux visites privées (18 février au 6 mars; 14 au 18 septembre), il a des entretiens avec le président Chirac qu'il a pu recevoir l'année précédente, à Nouakchott et à Atar, sa ville natale. Le 18 février, après le désamorçage (momentané) de la crise irakienne, il exprime, selon ses propres mots, l'« admiration de la Mauritanie pour ce que le président Chirac a fait et pour ce que la France a fait pour empêcher ce qui allait se passer » (il parle des bombardements évités de justesse), et il déclare qu'« il n'y a pas d'esclavage en Mauritanie » (*MT*, 6-3-1998; voir la Chronique politique). Et le 15 septembre, lors de la seconde rencontre avec Chirac, il exprime son désir de voir les occidentaux investir en Mauritanie. Il aurait reçu des promesses en ce sens, et Chirac l'aurait assuré de l'appui de la France dans les prochaines négociations des bailleurs de fonds sur les finances mauritaniennes (*LT*, 16-9-1998). Lors de la XX^e Conférence des chefs d'État d'Afrique et de France (Paris, 27 et 28 novembre), essentiellement consacrée aux problèmes de la sécurité, le président Taya peut, à cause de la fête de l'Indépendance, assister seulement à la réunion préparatoire, au « club des amis », qui rassemble, le 26 novembre, 18 chefs d'État francophones (*LM*, 28-11-1998; *LC*, 7-12-1998).

La 9^e session de la grande commission mixte franco-mauritanienne qui se tient tous les quatre ans a lieu à Nouakchott, les 10 et 11 juin, en présence

7. C'est pourquoi la Mauritanie, se voulant neutre, se serait abstenue de participer aux réunions de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest consacrées à la crise bissau-guinéenne (*JA*, 21 au 27 juillet 1998).

8. Environ 200 000 ressortissants mauritaniens ont été rapatriés du Sénégal après les progromes survenus dans les deux pays en 1989.

du ministre français délégué à la coopération, Josselin, et du ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ould Lebatt (*EH*, 16-6-1998 ; EIU Country Report, 3rd quarter 1998). Il s'agit de faire le bilan de la coopération – il est jugé positif – et de préparer pour les quatre ans à venir un nouveau document cadre de partenariat au développement qui associera, du côté mauritanien, le secteur privé et les collectivités locales⁹. Les secteurs prioritaires seront la lutte contre la pauvreté, la pêche et l'éducation, notamment la formation professionnelle. En 1997, l'aide française au développement de la Mauritanie s'est élevée à 310 millions de francs, dont 210 millions sous forme de dons ; elle sera de 410 millions en 1998. En ce qui concerne la coopération militaire, la Mauritanie est en 1998 parmi les douze plus gros bénéficiaires des programmes de formation et figurera en 1999 parmi les dix plus gros bénéficiaires de l'assistance technique, aux sixième et quatrième rangs respectivement¹⁰.

Appréciant la stabilité du régime mauritanien dans une région secouée par des dissensions internes, le gouvernement français ne s'empresse pas de critiquer les atteintes de celui-ci aux droits de l'homme. Pour le Quai d'Orsay, la condamnation des militants anti-esclavagistes (voir la *Chronique politique*) est « une décision de justice prise par un État souverain », décision sur laquelle la France n'aurait pas à se prononcer ; toutefois, le gouvernement souhaite rappeler « l'attachement porté par la France au respect des droits de l'homme et à la liberté d'expression et d'association » (*LC*, 9-3-1998). Quant au Parti Socialiste Français (PSF), au pouvoir, il s'élève le 27 février, donc seulement quinze jours après, « contre la condamnation à de lourdes peines (...) Un pays proclamant son attachement à la démocratie ne devrait rien avoir à cacher à ce sujet (...) » (*LC*, 9-3-1998). En décembre, le PSF est plus ferme. Dans un communiqué, il qualifie l'arrestation et le bannissement dans le désert d'Ahmed Ould Daddah et de ses compagnons d'« actes arbitraires et condamnables qui relèvent d'une Afrique d'un autre âge. En répondant ainsi à la demande de transparence dans la gestion du pays formulée par l'Opposition, le régime mauritanien donne une fois de plus une piètre image de sa conception de la démocratie. » Des ONG françaises sont plus explicites. Ainsi, le Comité contre l'esclavage moderne écrit dans une lettre du 3 septembre adressée au Premier ministre Jospin : « (...) à aucun moment, la diplomatie française n'a entrepris de lier la continuité de la coopération bilatérale au degré d'éradication de l'esclavage, au respect constitutionnel du droit d'association, et plus largement au respect réel des droits de l'homme ». Il demande : « Quelle politique la France entend-elle mener à l'égard de la Mauritanie ? Le « pays des droits de l'homme » conditionnera-t-il enfin son aide à une amélioration profitable à l'ensemble du peuple mauritanien ou bien la France continuera-t-elle de soutenir sans condition le pouvoir tribal à la tête de ce pays depuis 1984 ? »

9. C'est dans cet ordre d'idées que le ministre français demande une libéralisation des ondes.

10. *LC*, 7-12-1998 : Hugo Sada : Les habits neufs de la coopération militaire.

Le Parlement Européen prend, lui aussi, le critère de « bonne gouvernance » au sérieux. Dans une résolution, il dénonce la condamnation infligée aux militants des droits de l'homme et « demande leur libération immédiate et inconditionnelle ». Il invite la Commission et les États membres à faire pression sur le gouvernement mauritanien pour qu'il accède à cette demande » et « demande au gouvernement mauritanien de respecter pleinement les droits fondamentaux de la personne, une des conditions essentielles de l'application de la Convention de Lomé à laquelle la Mauritanie est partie » (*LC*, 9-3-1998). Le 23 mai, une délégation de députés européens est reçue par le président Taya. L'Union Européenne est le premier bailleur de fonds multilatéral et le deuxième partenaire pour l'aide au développement¹¹. L'accord de pêche entré en vigueur en 1996 est avantageux non seulement pour les pêcheurs européens en quête de poisson. L'État mauritanien reçoit 75,42 millions de dollars par an jusqu'en 2000 comme compensation financière, soit un tiers des recettes budgétaires. Fin septembre commencent à Bruxelles les négociations pour un nouveau cadre de « partenariat » avec les 71 pays ACP de la Convention de Lomé qui arrive à échéance en l'an 2000 (*MT*, 3-7-1998). Reste à savoir si l'engagement des pays ACP en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, les pratiques démocratiques et la bonne gestion des affaires publiques sera vraiment un élément essentiel de la future coopération (*MT*, 20-3-1998).

Arrivant de Rabat, le ministre espagnol des Affaires étrangères, Abel Matutes, séjourne à Nouakchott, du 13 au 14 janvier. En tant qu'ancienne puissance coloniale au Sahara Occidental, l'Espagne tient, tout comme la Mauritanie, au respect des accords de Houston conclus en 1997 par le Front Polisario et le Maroc. Le ministre espagnol promet par ailleurs de renforcer la coopération bilatérale. Cela se concrétise à la fin d'année par un prêt espagnol de 31 millions de dollars, destiné en partie à la construction d'un hôpital à Nouadhibou (*SWB*, 13-10-1998).

11. Aux troisième et quatrième rangs viennent le Japon qui est aussi le premier acheteur des produits de la pêche, et l'Allemagne.

ANNEXE

CHRONOLOGIE

Janvier

4. Léger remaniement ministériel. D'autres remaniements restreints ont lieu le 5 et 17 février, le 14 mars, le 12 juillet et le 20 octobre.
- 12 et 13. Visite du ministre espagnol des Affaires étrangères.
13. L'hebdomadaire *Mauritanie Nouvelles* cesse de paraître.
17. Arrestation de trois militants des droits de l'homme et d'une militante le 5 février.
19. Constitution de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Développement qui sera légalisée fin février comme 23^e parti politique.
24. Visite du président palestinien Arafat.
29. Arrestation du Haut commissaire à l'OMVS, Baba Ould Sidi Abdallah. Traduit en justice, il est acquitté le 6 août.

Février

11. Décret portant assignation à résidence surveillée de plusieurs militants du parti Action pour le Changement.
- 8 au 12. Procès et condamnation des militants des droits de l'homme. Ils seront graciés le 24 mars après que la Cour d'Appel ait confirmé le verdict. Les militants d'AC sont libres, eux aussi.
12. Décès de l'érudit Oumar Bâ, homme de lettres et sociologue, à l'âge de 81 ans (voir les hommages in *EH* du 17, *LT* du 19 et *LC* du 23).
- 20 et 21. Visite du président malien Alpha Oumar Konaré.
- 20 au 1^{er} mars. Exercice militaire interafricain (« Guidimakha 1998 »).

Mars

11. Inauguration d'un Centre de droit maritime et d'économie de la mer à l'Université de Nouakchott (*LC*, 23-3-1998).
- 18 jusqu'au 6 mars : Le Président Taya en visite privée en France. Le 28, il est reçu par le président Chirac.
- 20 et 21. Visite du président malien Alpha Oumar Konaré en Mauritanie.

Avril

4. Premier congrès national du Front Populaire, légalisé le 29-12-1997 comme 22^e parti politique.
17. Elections partielles au Sénat.
19. Radio Tripoli rapporte que la 13^e réunion de la commission mixte mauritano-libyenne a eu lieu en Libye.
- 24 et 25. XII^e sommet de l'OMVS à Bamako.
30. Légalisation de la Confédération Libre des Travailleurs de Mauritanie, fondée en 1995.

Mai

7 au 12. Tournée du président Taya dans le Hodh Oriental.

21. Création d'un Commissariat aux droits de l'homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, dirigé par Abdessalam Ould Mohamed Saleh.

23. Une délégation de députés du Parlement européen est reçue par le président Taya. Fin du mois. Constitution d'une Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (EIU Country Report, 3rd quarter 1998).

Juin

6. Création d'un Conseil National de l'Enfance.

10 et 11. 9^e session de la grande commission mixte franco-mauritanienne à Nouakchott.

11 et 12. Visite de l'Émir du Qatar.

25 au 27. 8^e rencontre de l'Union des Parlementaires Arabes à Nouakchott.

Juillet

9. Dévaluation de l'ouguiya ; hausse des prix.

Août

3 au 5. Visite du président Taya au Ghana.

10. Visite du président gambien, Yahya Jammeh, en Mauritanie.

13 au 15. Congrès extraordinaire de l'UFD/EN (Ould Maouloud).

27 et 28. 7^e session de la grande commission mixte présidée par les Premiers ministres à Tunis.

Septembre

1^{er} au 15 octobre. Recensement administratif national à vocation d'état-civil.

4 au 18. Visite privée du président Taya en France. Le 15, il est reçu par le président Chirac.

Octobre

1^{er} au 3. Visite du Président libérien, Charles Taylor, en Mauritanie.

16. Mort du ministre secrétaire général à la présidence, le colonel Ahmed Ould Minnih, dans un accident de la circulation.

19. Mohamed Yehdih Ould Mactar El Hacen remplace Sidi Mohamed Ould Boubacar comme secrétaire général du Parti Républicain Démocratique et Social.

20. L'ancien Premier ministre et secrétaire général du PRDS, Sidi Mohamed Ould Boubacar, nommé ministre secrétaire général à la présidence.

28. Départ du ministre des Affaires étrangères en Israël, Palestine et Jordanie. Rappel de l'ambassadeur libyen à Nouakchott.

Novembre

5. Le Front des Partis d'Opposition décide de boycotter les prochaines élections municipales.

5. Rapport d'un quotidien arabe qu'un accord a été conclu avec Israël permettant l'enfouissement de déchets nucléaires israéliens en Mauritanie. Démenti mauritanien officiel.

7 et 8. Visite du secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, en Mauritanie.

16. Cheikh El Afia Ould Mohamed Khouna est nommé Premier ministre.

17. Constitution d'un nouveau gouvernement.

26. Le président Taya assiste à la réunion préparatoire de la XX^e Conférence des chefs d'État d'Afrique et de France qui se tient du 27 au 28 à Paris.

27. Appel de l'ancien président Mokhtar Ould Daddah de France.

Décembre

9. Huit partis politiques déposent leurs listes candidates pour les prochaines élections municipales (début 1999).

11. Meeting populaire du FPO à Nouadhibou ; demande d'enquêtes.

16. Arrestation d'Ahmed Ould Daddah (UFD/EN) et de deux compagnons de lutte à l'issue d'un grand meeting populaire du FPO à Nouakchott. Deux jours plus tard, ils sont assignés à résidence à l'intérieur du pays. Ils ont été libérés le 17 janvier 1999.

16 et 17. Protestations d'élèves et d'étudiants contre ces arrestations et contre la reprise des bombardements de l'Irak.

17 et suivants. Protestations de femmes contre l'arrestation des trois militants de l'opposition.

20. L'ancien Premier ministre Mohamed Lemine Ould Guig est nommé président de la Cour des Comptes.

Périodiques consultés

L'autre Afrique, Paris.

Le Calame (LC), Nouakchott (collection non complète) *Eveil-Hebdo* (EH), Nouakchott (collection non complète) Country Reports, The Economist Intelligence Unit (EIU), London al-Hayât (AH), London.

Jeune Afrique (JA), Paris.

Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie (JORIM), Nouakchott.

Marchés Tropicaux et Méditerranéens (MT), Paris.

Le Monde (LM), Paris.

Summary of World Broadcasts (SWB), BBC, London.

La Tribune (LT), Nouakchott (collection non complète). Divers numéros isolés d'autres périodiques, mauritaniens notamment